



## Inscription au Billard Vannetais pour la saison 2023- 2024

Chères adhérentes, chers adhérents,

Les inscriptions pour la saison sportive 2023 – 2024 de notre club UCK-NEF Billard Vannetais seront ouvertes dès le 1<sup>er</sup> septembre 2023.

Votre inscription sera effective dès lors que votre dossier comprendra :

- La fiche d'inscription annuelle dûment renseignée ;
- Le chèque (\*) ou virement bancaire (\*\*) dont le montant correspond à votre situation (voir Tarification 2023-2024 au tableau d'affichage ou sur notre site) ;
- Le certificat médical attestant l'absence de contre-indication à l'activité sportive, ou, si ce dernier à moins de trois ans et que vous n'êtes pas compétiteur, le questionnaire de santé ;

Les formulaires – fiche d'inscription annuelle et questionnaire de santé - sont à votre disposition au secrétariat, ou vous pouvez les télécharger à partir de notre site BFV56.com sous la rubrique adhésion.

Ainsi, Vous pourrez remplir soit les formulaires papier au secrétariat, soit ceux téléchargés en version PDF réinscriptible, que vous adresserez par mail à l'adresse : [BFV56@orange.fr](mailto:BFV56@orange.fr) ,sans avoir à les imprimer.

Le secrétariat du club qui assurera une permanence durant le mois de septembre.

En cas d'absence du secrétaire, vous pourrez déposer vos documents d'inscription dans la boîte prévue à cet effet.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

Cordialement.

Le secrétaire.

---

(\*) Chèque à l'ordre de UCK-NEF Billard Vannetais ou virement selon les coordonnées bancaires affichées en salle.

(\*\*) RIB : Caisse d'épargne affiché en salle.

IBAN : FR76 1444 5202 0008 7579 2367 094 - BIC : CEPFRPP444